

Atelier Mobilité Séniors (AMS)

Atelier-débat animé par un ou deux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière ([IDSR](#)) pour la [MSR-Var](#).

Durée de l'atelier

.....

- Variable selon l'importance des groupes (1 à 2 heures)

Cible

.....

- Séniors (15 à 40 personnes)

Sujets abordés

.....

- La signalisation
- Le partage de la route
- le temp de réaction
- La perte progressive des capacités
- Le rappel des règles de base
- Le bon comportement à adopter dans différentes situations

Besoins

.....

- Une salle avec rideaux pour occulter la luminosité
- Un écran
- Un vidéo-projecteur
- Rallonge et prise multiple
- Bouteilles d'eau pour les animateurs
- Stationnement gratuit du véhicule à proximité de la salle d'intervention

Tous touchés, tous concernés, tous responsables !

Ce module aborde également certaines notions et limites physiologiques du corps humain et prodigue des conseils pour appréhender la route en sécurité lorsque l'on est senior, que l'on soit piéton ou conducteur.



Cet atelier peut être complété par une séance de type "Examen Théorique Général du code de la route" sur un mode uniquement pédagogique.

Le dialogue avec ces préventeurs permet d'appeler ces usagers vulnérables à adopter le bon comportement lors de leurs déplacements.